



Modalités d'inscription :

Date limite d'inscription le 9 mai 2022

Remise des dossards :

- chez Intersport le Samedi 14 mai 2022 de 10h à 12h et de 15h à 18h.
- Sur place le dimanche matin

Votre dossier doit impérativement comporter :

- ° Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation et de la course à pied datant de moins de 1 an ou une licence de triathlon
- ° Autorisation parentale signée pour les mineurs
- ° Inscription en ligne uniquement
- ° Frais d'inscription par règlement en ligne uniquement
- ° Relais Famille enfant -14 ans adulte + de 14 ans

Règlement :

L'aquathlon est ouvert à tous, licenciés et non-licenciés pour les courses individuelles et en relais.

La natation se pratique en bassin extérieur ou intérieur et la course à pied autour du vélodrome, sur la rue du Général Leclerc et autour du stade de l'AECEB (Chachon).

Sur la base de la Fédération Française de Triathlon, les participants commencent par nager et courent ensuite.

Course à pied torse nu interdite, dossard obligatoire, les lacets de chaussures devront être faits.

Port du bonnet obligatoire pour la natation.

L'utilisation de matériel type palmes ou tuba est interdite pour l'épreuve de natation

Le chronomètre est lancé au début de l'épreuve de natation et s'arrête au franchissement de la ligne d'arrivée de l'épreuve de course.

Les candidats ne sont autorisés à participer qu'une fois à chaque course. Par exemple, il n'est pas possible de participer à une course distance L en relais et à une course distance L en individuel. En revanche il est possible de participer à la fois à la course L et à la course M que ce soit en individuel ou en relais.

Le classement final sera établi dans l'ordre d'arrivée, il y aura 3 podiums pour chaque course, les femmes, les hommes et les relais. A l'issue de la manifestation, les résultats seront publiés sur le site du CNBB.

Le CNBB demande à tous de respecter les lieux, de laisser les vestiaires propres et de ne rien jeter au sol.

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance, chaque concurrent participe à la compétition sous sa propre responsabilité, en cas d'accident les organisateurs ne pourront pas être mis en cause et déclinent toute responsabilité sur les défaillances physiques pouvant survenir le jour de l'épreuve.

Les participants renoncent à tout recours contre le CNBB pour tous dommages ou vols de matériels personnels survenant avant, pendant ou après l'aquathlon.

En cas d'empêchement, les frais d'inscription ne seront remboursés que sur présentation d'un certificat médical ou autre document officiel.

Des photos sur lesquelles apparaîtront les participants seront prises lors de la compétition et pourront être diffusées sur le site du CNBB, journaux, calendrier ...

Autorisation parentale :

Je soussigné(e)autorise mon fils, ma filleà
participer à l'aquathlon organisé par le CNBB le 15/05/2022. J'accepte le règlement de l'aquathlon.

Fait àle

Signature :